

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

N° : R-4136-2020

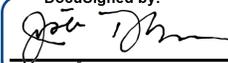
(ci-après « **Énergir** »)

AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ
(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET ART. 33
DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je soussignée, **JOSÉE DUHAIME**, directrice, Ventes grandes entreprises, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi d'Énergir et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. Énergir est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Dans le cadre du présent dossier, Énergir dépose, sous pli confidentiel, les informations caviardées contenues à la réponse à la question 14.1 de la pièce Énergir-40, Document 2 (ci-après les « **Informations confidentielles** »);
4. Les Informations confidentielles présentent les caractéristiques du contrat de service de distribution signé avec Les Serres Lefort, notamment les informations portant sur la durée du contrat, les volumes et les pénalités;
5. Énergir soumet que de telles informations commerciales visant un client spécifique sont de nature confidentielle;
6. Compte tenu de ce qui précède, Énergir est justifiée de demander à la Régie d'ordonner la confidentialité des Informations confidentielles pour une durée indéterminée;
7. Au meilleur de ma connaissance, tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 7 avril 2021.

DocuSigned by:

JOSÉE DUHAIME

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 7^e jour d'avril 2021

DocuSigned by:

Mélanie Beauvais

Mélanie Beauvais
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

